

# Le Prill' héraut



N° 3 - Mars 2010

Tirage : 6700 exemplaires

Municipalité  
Route de Cossonay 40  
Case Postale 96  
1008 Prilly

## Editorial

### Un chantier s'ouvre aux Acacias

Depuis la fin de l'année dernière la crèche-garderie des Acacias est vide et en janvier les terrassiers et les maçons ont envahi les lieux. Où sont les enfants? Ils occupent provisoirement la future crèche du Tilleul située au rez-de-chaussée du bâtiment de la police. Ce qui fait qu'à peine les travaux terminés au Tilleul, ils ont démarré aux Acacias. Aux Acacias, il s'agit de transformer la crèche-garderie en une garderie. De plus, le bâtiment sera largement rénové avec une isolation périphérique, une installation électrique moderne, un sous-sol assaini et un nouveau chauffage au gaz. Les exigences de l'ECA et du Service de la protection de la jeunesse (SPJ) seront respectées. C'est un chantier important, qui se terminera en juillet prochain, à temps pour le retour des enfants à la rentrée d'août.

Simultanément la crèche du Tilleul pourra enfin accueillir les bébés

et les trotteurs. Nous aurons alors terminé un projet, qui dotera ainsi notre commune d'un nouveau centre d'accueil et d'un autre rénové pour les enfants en âge préscolaire.

Pour qu'à la rentrée, la gestion de ces garderies puisse fonctionner sur de nouvelles bases, le comité du réseau d'accueil de la petite enfance (AJENOL) vient de choisir, en accord avec les responsables des centres et des accueillantes en milieu familial, un nouveau logiciel. Ceci facilitera grandement les décomptes, les salaires et les factures, et fournira des statistiques sur l'occupation des unités d'accueil.

Le réseau AJENOL (Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois), disposera ainsi de bases nouvelles utiles à son développement.

*E. Lasserre, Municipal*

## MANIFESTATIONS PUBLIQUES

### AVRIL 2010

#### GRANDE SALLE

- Samedi 17:** Vide-greniers – Prilly Animation  
**Samedi 24 et dimanche 25:** Kermesse  
Paroisse catholique du Bon Pasteur  
**Jeudi 29:** Tablée, repas communautaire, dès 11 h 30, au sous-sol

#### CASTELMONT

- Lundi 26:** Séance du Conseil communal

## SERVICES COMMUNAUX

### Le retour des plaisirs aquatiques...

Après les frimas de l'hiver, vive le printemps, les beaux jours et les plaisirs aquatiques...

La piscine de la Fleur-de-Lys rouvrira ses portes **le mercredi 12 mai à 9 h, et ce jusqu'au dimanche 5 septembre à 19 h!**



Les tarifs d'entrée demeurent inchangés par rapport à l'année dernière et comme d'habitude de nombreuses possibilités d'abonnements vous sont offertes à des prix très attractifs. Consultez également notre site [www.prilly.ch](http://www.prilly.ch), rubrique « piscines »: vous y trouverez un coupon d'inscription à imprimer!

**Nous nous réjouissons de vous accueillir à nouveau sur ce magnifique site de la Fleur-de-Lys qui offre plaisirs de l'eau et loisirs sportifs!**



*Renseignements complémentaires:*  
Service des Domaines, bâtiments et gérances,  
**tél. 021 622 72 38** et dès l'ouverture, à la caisse de la piscine  
**tél. 021 625 15 66.**

### « Cinétoile corner »



Nous rappelons à la population prillérane que la Commune a installé une antenne TicketCorner au rez-de-chaussée du Centre Malley-Lumières, à Cinétoile corner.

Horaires : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h, tél. 021 661 10 76

Prochaine édition du Prill'héraut:  
Textes pour le 31 mars – Parution le 23 avril

## SERVICES COMMUNAUX

### COMMENT INCITER NOS « ADOS » À BOUGER ET À S'OCCUPER...



Une collaboration entre la Commune et le KIWANIS Club de Prilly permet de lancer le premier passeport pour les adolescents. Ce passeport donne un accès privilégié aux différentes activités de nos partenaires (voir ci-dessous). Pour CHF 12.- par année, il offrira des rabais pouvant aller jusqu'à 50%.

Le PASS-ADOS proposera également, à un prix préférentiel, deux sorties annuelles: une activité estivale et une activité hivernale.

L'objectif de ce projet est de favoriser l'accessibilité financière et la découverte des domaines culturels, sportifs et artistiques sur notre Commune.

Prilly-Jeunesse

### TU AS ENTRE 12 ET 18 ANS ...

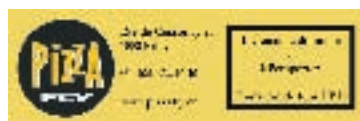
... le PASS-ADOS, le passeport pour les jeunes Prillérans qui bougent, est fait pour toi.

Alors ne tarde pas, dès le 6 avril 2010, viens à la Bourse communale de Prilly, chemin de Corminjoz 24, muni d'une photo-passeport, et repars directement avec ton passeport jeunesse valable pour toute l'année 2010.

Pour tous renseignements complémentaires: Daniel Gambazza, tél. 079 229 11 37.

**AVEC LE PASS-ADOS TOUTES TES  
ACTIVITÉS SONT MOINS CHÈRES!**

Les partenaires sont:



### Promotion des énergies renouvelables!

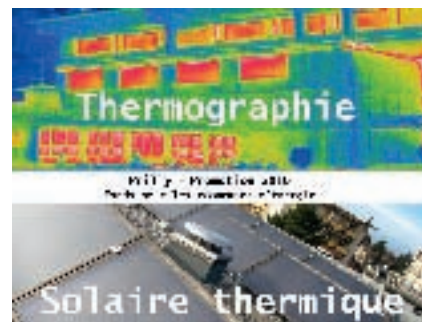
Dans le cadre du Fonds communal pour l'encouragement aux économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, la Ville de Prilly propose à ses citoyens de nouvelles subventions en 2010.

La Ville de Prilly offre déjà depuis 2009 un forfait de CHF 300.- à tout citoyen prilliéran pour l'achat d'un vélo électrique. Elle propose également une subvention de CHF 1000.- à l'achat d'un scooter ou voiture électrique certifiés Newride ou E-mobile ([www.newride.ch](http://www.newride.ch) et [www.e-mobile.ch](http://www.e-mobile.ch))

De plus, un bonus de CHF 1000.- sera accordé à tout futur propriétaire d'une voiture à gaz!

Mais ce n'est pas tout! Prilly lance une action promotionnelle **valable uniquement sur 2010 à l'intention des propriétaires d'un bien immobilier**:

- Tout projet de thermographie du bâtiment sur le territoire communal réalisé en 2010 sera subventionné à raison de 50%.
- Une subvention de CHF 500.-/m<sup>2</sup> est offerte aux 10 premières installations de capteurs solaires thermiques posées en 2010.



Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec l'Administration communale au 021 622 72 48 ou par mail à l'adresse [urbanisme@prilly.ch](mailto:urbanisme@prilly.ch).

### TROP DE PESTICIDES DANS LES JARDINS

Chaque année, en Suisse, environ 130 tonnes de pesticides sont utilisés dans les jardins privés et les espaces verts ouverts au public. Bien souvent, l'amateur ignore que les produits qu'il utilise pour entretenir sa pelouse, désherber ses bordures ou nettoyer ses dalles et son toit en contiennent. Et une trop grande part de ce qui est versé dans les jardins et autour des villas ou des immeubles va directement dans la nature. Or, les scientifiques constatent une augmentation inquiétante de nombreuses substances chimiques dans les lacs et les nappes phréatiques, d'où provient notre eau potable.

En Suisse, plus de 320 substances pesticides sont autorisées à la vente et environ 1300 tonnes sont épandues dans le pays chaque année. Si l'agriculture en consomme la grande majorité, les parcs publics, les jardins privés et les gazons des terrains de sport en reçoivent environ un dixième.

L'Ordonnance fédérale sur la pro-

tection des eaux fixe à 0,1 microgramme par litre leur concentration maximale dans les eaux souterraines, où l'on puise 80% de l'eau potable consommée en Suisse. Or, cette limite est souvent dépassée non seulement dans les petits et moyens cours d'eau, mais également dans certaines nappes phréatiques. C'est le cas dans un dixième des 590 stations de mesure, selon les derniers résultats de l'Observatoire national des eaux souterraines (NAQUA), publiés par l'Office fédéral de l'environnement en mars 2009. Dans presque la moitié des lieux, on décèle des traces de pesticides ou de leurs produits de dégradation.

#### Pesticides = tueurs

Pour entretenir le gazon, les rosiers, les dalles ou encore les toitures, on a trop souvent tendance à faire un usage immodéré de pesticides, des substances chimiques conçues pour tuer des êtres vivants qui nuisent aux



cultures: *herbicides* (contre certaines familles de plantes et contre la mousse), *insecticides* (contre les insectes et leurs larves), *fungicides* (contre les champignons et les moisissures), *molluscicides* (contre les limaces et les escaragots), *acaricides* (contre les acariens et les araignées), etc.

Une partie de ces produits s'infiltrer dans le sol et en réduit la fertilité, tandis qu'une autre est lessivée par l'eau de pluie et l'arrosage: ils suivent les bordures des chemins et se fauillent dans les grilles d'égout. Or, de plus en plus de réseaux d'épuration sont conçus en «séparatif»: ils sont dédoublés pour éviter d'amener les «eaux claires», provenant de la pluie et du drainage des terrains, vers les stations d'épuration. Les pesticides sont donc entraînés directement dans la nature, idéalement dans un terrain qui les filtre avant l'arrivée dans un cours d'eau, mais trop souvent directement dans une rivière ou un lac.

C'est justement pour cette raison que, depuis 2001 en Suisse, les propriétaires privés ont l'interdiction d'utiliser des herbicides (désherbants) sur les routes d'accès, les chemins, les terrasses, les places de parking, qu'ils soient ou non recouverts de goudron, de dalles, de pavés ou de gravier. Les bordures en herbe ou en terre sont aussi concernées. Cette interdiction ne concerne pas les chemins posés sur la couche d'humus, par exemple, les dalles disposées directement sur la terre du jardin. Dans ce cas, s'ils sont utilisés en petites quantités, les herbicides sont dégradés en bonne partie dans le sol.

Il est également interdit de traiter le toit de sa maison ou de son garage avec des herbicides ou des produits antimousse, voire des mélanges d'eau de Javel et de soude caustique. Car, de la gouttière à la nature, le chemin est très souvent direct. L'eau de Javel mélangée avec de la soude caustique – dont l'usage sur un toit est strictement interdit – peut faire des dégâts terribles sur les poissons et la faune des rivières: elle génère de surcroît des produits toxiques qui s'accumulent le long de la chaîne alimentaire et qui peuvent donc un jour réapparaître dans nos assiettes. Un nettoyeur haute-pression qui n'utilise que de l'eau peut faire le même travail

(en faisant bien attention de gicler le toit de haut en bas!).

#### Engrais sélectifs = herbicides déguisés

La mode de la pelouse très courte et uniforme a démarré aux USA dans les années 1950, en même temps que s'est répandu l'usage des petites tondeuses à moteur et des produits phytosanitaires. C'est une monoculture de quelques variétés de plantes herbacées seulement, très pauvre en biodiversité et qui exige non seulement beaucoup d'arrosage et d'engrais synthétiques, mais aussi des pesticides, en particulier des désherbants sélectifs et des produits antimousse. Bien souvent, l'amateur ignore qu'il étend des pesticides sur sa pelouse, car ils sont combinés avec des engrais et vendus sous les noms «d'engrais sélectifs» ou «d'engrais antimousse». Ces produits sont interdits à la vente en Suisse, mais disponibles en France.

Etant donné leur pouvoir de détruire des être vivants, les pesticides ne sont pas des produits anodins; on s'expose à des risques lorsqu'on les prépare et qu'on les pulvérise; il faut lire le mode d'emploi, respecter les doses et porter des gants et des lunettes pour éviter le contact avec la peau. Il est aussi essentiel de ne pas vider les restes de produits phytosanitaires dans les grilles d'égout, pas plus que dans les WC, ou dans l'évier. Il faut les ramener dans un centre de collecte où l'on reprend les déchets spéciaux ou sur le lieu de vente. De même, l'eau de lavage du pulvérisateur ne doit pas aller à l'égout, mais être versée sur de la terre déjà traitée, à un endroit où il n'y a pas de risque de ruissellement vers un point de collecte des eaux. Il faut savoir que ces substances contribuent aussi à polluer le domicile, car elles sont ramenées à l'intérieur par les chaussures, ainsi que par les chiens et les chats. De surcroît, les traitements préventifs des plantes avec des insecticides empêchent toute régulation naturelle de s'installer puisqu'ils tuent sans discernement les parasites et leurs prédateurs, telles les larves de coccinelles, dévoreuses de pucerons. Lorsqu'on choisit des rosiers ou des arbres fruitiers, on gagnera toujours à se renseigner sur leurs résistances naturelles aux parasites et aux maladies.

## MALLEY LUMIÈRES – CINÉTOILE

### ACTUALITÉ CINÉMA :

#### Alice au pays des merveilles

Réalisé par Tim Burton, *Alice au pays des merveilles* est la mise en image et en mouvement de la célèbre fresque romanesque et fantastique signée par Lewis Carroll: *Alice au pays des merveilles* et *De l'autre côté du miroir*.

L'héroïne de ce récit, Alice Kingsley (Mia Wasikowska), a atteint l'âge fatidique de 19 ans. Elle doit, hélas, unir sa vie avec un certain Ascot, homme fortuné dont l'arrogance n'a strictement rien de séduisant, qui a eu la mauvaise idée de la demander en mariage à ses parents lors d'une soirée mondaine et ennuyeuse.

Mais le destin en a..., peut-être, décidé autrement pour la belle qui, croisant le regard d'un lapin blanc, ne trouve rien de mieux que de lui emboîter le pas. Alors que l'étrange animal affublé d'une redingote disparaît précipitamment dans son terrier, la jeune Alice se penche au-dessus du trou et, soudain, bascule dans le vide pour se retrouver, à l'issue d'une vertigineuse chute, dans un univers merveilleux où elle fait la connaissance de créatures toutes plus fantastiques les unes que les autres, comme le Chat du Cheshire, la Chenille fumeuse de pipe, mais également les effrayantes Reine Blanche et Reine de Cœur; sans oublier le Chapelier fou, merveilleusement incarné par Johnny Depp.

Réalisé avec brio par Tim Burton qui, guidé par son âme d'enfant, entraîne non seulement ses personnages, mais également nous spectateurs, au cœur d'un conte fantastique rythmé par des prises de vues réelles, des images de synthèses et une technique cinématographique 3D impressionnantes. C'est du spectacle à l'état pur, à voir absolument sur grand écran. Car rien ne remplacera jamais l'espace, l'ambiance et l'équipement d'une bonne salle obscure pour déguster à sa juste valeur ce type de créations.

Armande Reymond

#### Notre concours!

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles **Cinétoile** à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante:

**Quel est le personnage incarné par Johnny Depp?**

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au **mardi 13 avril 2010**:

- par **carte postale** à l'adresse suivante: **Secrétariat municipal, case postale 96, 1008 Prilly**
- ou par **e-mail** à l'adresse suivante: **greffe@prilly.ch**

N'oubliez surtout pas de mentionner vos nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation. Il ne sera pas échangé de correspondance.



### Apprendre à aimer les «mauvaises» herbes

L'usage des pesticides dans un jardin est souvent lié à l'idée qu'il faut se débarrasser à tout prix des «mauvaises» herbes. Or, beaucoup de ces plantes indésirables sont plutôt comestibles (pissenlit, plantain, primevère, violette, cardamine). Elles constituent

une richesse de biodiversité et permettent notamment la survie des oiseaux et des papillons. On gagnera à apprendre à les connaître en investissant dans un bon guide des plantes du pays, plutôt que dans des produits phytosanitaires.

Source : [www.energie-environnement.ch](http://www.energie-environnement.ch)

## L'INFO RÉGIONALE



### Gutenberg à l'Atelier-Musée Encre & Plomb!

L'Atelier-Musée Encre & Plomb vient de fêter ses 10 ans l'automne dernier et continue d'enrichir ses collections. Aujourd'hui, un vieux rêve s'est concrétisé; une réplique d'une presse à imprimer du type de celle mise au point par Gutenberg au XV<sup>e</sup> siècle a rejoint les locaux de Chavannes-près-Renens.

Rolf Hofer de Genève a mis gracieusement les plans à disposition. La construction a pu être réalisée par un élève menuisier et plusieurs élèves polymécaniciens de l'Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne.

**L'inauguration de cet objet prestigieux aura lieu le vendredi 26 mars à 17 heures dans les locaux de l'Atelier-Musée, en présence de tous les acteurs de cette réalisation.**

L'Atelier-Musée Encre & Plomb a été créé par des professionnels de l'imprimerie en 1999. Etabli à Chavannes-près-Renens depuis fin 2003, il reçoit des visiteurs tous les samedis matins de 9 h à 11 h 30 et des groupes sur rendez-vous.

Toutes les machines sont en état de marche, c'est une vraie imprimerie typographique qui est présentée aux visiteurs. La composition manuelle, la composition mécanique au moyen de Linotype entre autres, l'impression sur une dizaine de machines différentes et la finition de l'objet imprimé par les relieurs sont expliqués. Les visiteurs peuvent même exercer leur talent s'ils le souhaitent.

Un film sur la communication, de Lascaux à la fin du XX<sup>e</sup> siècle précède la visite et introduit l'histoire de l'imprimerie.

**Atelier-Musée Encre & Plomb, av. de la Gare 34, case postale 48, 1022 Chavannes-près-Renens, tél. 021 634 58 58. E-mail : [encreetplomb@gmail.com](mailto:encreetplomb@gmail.com)**

**Ouvert le samedi matin de 9 h à 11 h 30 ou sur rendez-vous.**

### SPORT CULTURE RENCONTRES



Ça bouge à Malley!

Nous vous remercions de votre fidélité et vous invitons à consulter régulièrement le site internet [www.espacemalley.ch](http://www.espacemalley.ch) pour connaître les événements qui vont avoir lieu ces prochains mois. Nous vous répondons également avec plaisir au 021 620 65 00.

**Mais encore... à l'agenda des manifestations:**

#### Espace Malley, C.I.G.M., ch. du Viaduc 14

- **21 au 23 mai 2010** Compétition de Taekwondo
- **29 mai 2010** Concert de Tony Carreira
- **du 3 au 6 juin 2010** Comptoir Ouest Expo 2010

## GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...



### Yoga – Recherche d'une secrétaire bénévole

Après une dizaine d'années de très bons et loyaux services, nos deux responsables ont décidé de remettre leurs postes.

Ce travail bénévole peut être confié à une seule personne, voire deux si nécessaire. En cas d'intérêt, vous pouvez vous adresser soit à M<sup>me</sup> B. Engler – 021 635 71 77 – [engler.brigitte@bluewin.ch](mailto:engler.brigitte@bluewin.ch), soit à M<sup>me</sup> P. Meystre – 021 635 51 64 – [patricia.meystre@bluewin.ch](mailto:patricia.meystre@bluewin.ch), qui se feront un plaisir de vous donner tous les détails inhérents à ce poste.



D'avance, un grand merci!

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler qu'il reste quelques places dans nos cours du jeudi à midi.

### BD DE DERIB «NO LIMITS»



L'Entraide Familiale Vaudoise, en partenariat avec la Police cantonale, distribue gratuitement aux jeunes ou aux familles qui le souhaitent la BD «No Limits» de Derib créée dans le cadre de la prévention de la violence et de la criminalité. En cas d'intérêt, l'Association familiale de Prilly et Jouxten-Mézery se fera un plaisir de vous remettre un exemplaire. Pour cela, vous pouvez contacter le secrétariat les mardis et jeudis après-midi de 14 h à 16 h au 021 624 70 47.

## L'AGENDA PAROISSIAL

### PAROISSE PROTESTANTE

#### Semaine sainte

- 28 mars, dimanche des Rameaux, culte de bénédiction des catéchumènes à St-Etienne à 10 h.
- Lundi 29 et mardi 30 mars, vêpres musicales au Temple de Broye à 19 h 30.
- Mercredi 31 mars, le Chœur russe Ermitage anime les vêpres au Temple de Broye à 19 h 30.
- Vendredi-Saint, 2 avril et dimanche de Pâques 4 avril, cultes à Jouxten à 9 h et à St-Etienne à 10 h 30.

#### Club des aînés

Mardi 13 avril à St-Etienne à 14 h 30, après-midi de récréation et découverte, avec le pasteur Timothée Reymond.

#### Concert à Broye

Samedi 24 avril à 20 h 15, l'ensemble vocal Auditea, dirigé par Dorothea Christ Monnier, chantera des œuvres de Samuel Barber, Anton Bruckner, Edward Grieg, Felix Mendelssohn, Knut Nystedt et Joseph Gabriel Rheinberger.

### PAROISSE CATHOLIQUE

#### KERMESSE DU BON-PASTEUR

#### à la Grande salle de Prilly

**samedi 24 avril dès 17 h 30 et dimanche 25 avril dès 11 h**

**Samedi soir** 18 h 30 Raclette, restauration à choix

**Dimanche** 10 h Messe à la grande salle

11 h Partie officielle & apéritif de M. le Curé

dès 11 h 45 Restauration / spécialités de notre maître queux

Animation musicale avec Jocelyne Jaccottet, son accordéon et son synthé. Stands: artisanat, brocante, roue de la fortune, tombola, pâtisserie. Espace jeux pour les enfants.